



# Union Locale Commercy «Le Commarchia»

Bulletin d'informations syndicales de la C.G.T.  
Décembre 2014

## EDITORIAL : *La crise c'est eux, l'avenir c'est nous*

**S** **AFRAN ALBANY : le 24 novembre, le Président de la République inaugurerait l'usine à Commercy**

*Il n'est pas inutile de rappeler combien la mobilisation de la population de Commercy et des communes adhérentes à la Codecom a été déterminante dans l'implantation de ces entreprises. Le comité de défense, proposé au départ par la CGT, auquel se sont associées les maires, l'UCIA, ont suscité cette mobilisation des commerçiennes et des commerçiens et des villages environnants.*

*Nous n'avons pas réussi à obtenir le maintien du 8ème RA mais quand le peuple montre sa détermination, ce n'est jamais en vain. Les compensations que nous avons obtenues, la signature du contrat de développement économique (24 millions d'euro) nous pouvons en être fiers. Nous ne les devons pas tant à tel ou tel personnage public qu'à notre refus du déclin de Commercy et ses environs. Pour nous et pour les générations qui viennent, nous avons obtenu des créations*

*d'emploi, la réouverture de la gare de Lérouville, et dans l'avenir l'implantation d'autres entreprises.*

*Ce n'est pas le moment, toutefois de nous reposer sur nos lauriers. L'essor d'un territoire passe par le maintien et le développement de ses services publics, prioritairement le transport. La gare de Commercy doit conserver des horaires d'ouverture qui lui permettront de rendre le service auquel ont droit les commerçiens actuels et futurs. Notre hôpital doit être défendu coûte que coûte. La réforme territoriale annoncée n'a qu'un seul but : faire des coupes sombres dans les services publics de proximité, ceux-là justement dont nous avons tant besoin pour le développement de nos territoires ruraux. Victor Hugo disait "Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent." La CGT est et sera toujours là pour lutter au côté des salariés, privés d'emploi, retraités. Notre Union Locale CGT continue d'être aux côtés de l'ensemble de la population pour lutter en faveur d'un développement économique qui réponde à nos besoins et à ceux des générations futures.*

# **C**hômage - précarité - tous concernés ! Le gouvernement ne doit pas organiser la chasse aux chômeurs, mais la chasse au chômage de masse !

Le travail précaire n'est plus marginal. Il est devenu le fait d'une proportion toujours plus grande de salariés. Quarante millions de déclarations d'"embauches" sont adressées chaque année à l'URSSAF ou à la MSA, souvent pour de très courtes durées (une journée voire moins). Sur l'année 2010, six millions de personnes - soit un salarié sur quatre - ont été concernées par une ou plusieurs déclarations d'embauche. Dans ce contexte de forte dégradation des nouveaux contrats de travail, le contrôle des chômeurs vise à contraindre les privés d'emploi à renoncer à toute exigence.

Comme un iceberg, le contrôle annoncé des privés d'emploi a une partie émergée et une partie immergée. La partie émergée est l'affectation d'agents Pôle Emploi à temps plein au contrôle de la recherche d'emploi. La partie immergée c'est le classement mensuel des équipes et des conseillers Pôle Emploi. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un calcul automatique, chaque mois, du "taux de sorties vers l'emploi" de l'ensemble des privés d'emploi suivis par chaque conseiller. Puis de classer, chaque mois, les conseillers en fonction de ce seul critère. Peu importe la qualité des contrats (un CDD de 6 mois compte pour un emploi), peu importe si le

contrat a été trouvé avec l'aide de Pôle Emploi ou pas. Peu importe s'il est à 5 kilomètres ou 100 kilomètres du domicile.

On le sait, la course à la quantité est souvent le meilleur moyen de dégrader la qualité.

La mise en place de ce système totalement inhumain, imaginé fin 2011, est programmée pour début 2015. Déjà depuis le second semestre 2014, la nouvelle convention d'assurance chômage, non signée par la CGT, a pour résultat de renforcer la précarité, de diminuer les revenus de ceux qui sont contraints de cumuler une partie de leurs allocations avec des petits boulots. Tout converge vers la baisse des revenus et l'augmentation des contraintes pour les précaires et privés d'emploi.

## **Travail - salaire - dignité !**

Chacun a droit d'obtenir un emploi lui permettant de subvenir dignement aux besoins de sa famille ! Le droit à l'emploi est inscrit dans le préambule de la Constitution de la République Française.

**Salariés en CDD, en CDI, sans emploi, retraités, TOUS UNIS pour la défense de nos droits !**

# Réforme territoriale : ne nous trompons pas de débat.

La presse a montré complaisamment les manifestations identitaires alsaciennes et la banderole : "on ne mélange pas la choucroute avec les quiches" comme si la réforme territoriale était une question culinaire . Elle a évoqué les débats parlementaires sur la fusion des régions en ramenant la question à son aspect le moins important : quelle région va fusionner avec quelle autre ?

La bonne question est : pourquoi fusionner les régions ? La CGT l'affirme : le seul but de cette fusion programmée des régions, de la disparition annoncée de certains départements, c'est d'éloigner les centres de décision des citoyens et de pouvoir plus facilement faire rapidement des coupes sombres dans les services publics de proximité (gares, hôpitaux, lycées, etc.). C'est

une commande de l'Union Européenne. Celle-ci enjoint à la France de réduire fortement ses budgets publics au service des citoyens voire de confier au privé la réalisation des services lucratifs dans les zones très peuplées. Tant pis pour les citoyens et usagers des zones rurales. Celles-ci seraient abandonnées à leur sort.

Si nous laissons faire la fusion des régions Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, qui, à la tête de cette méga-région, se souciera encore de la gare ou de l'hôpital de Commercy, ou de son lycée ? Que la capitale régionale soit à Strasbourg , à Metz ou ailleurs, ne change rien. C'est le principe même de cette réforme territoriale - fusion des régions, création des métropoles et suppression de certains départements - qu'il faut combattre.

## Base INTERMARCHE à Pagny : quel avenir ?

Depuis des années, le syndicat CGT de la base de Pagny se bat pour qu'une nouvelle base se fasse à Pagny-sur-Meuse et pas ailleurs. La CGT a rencontré beaucoup d'élus et la sous-préfète de Commercy.

Aujourd'hui, la base de Pagny, c'est 230 CDI, 30 intérimaires, 40 tractionnaires, le service de nettoyage, le poste de garde, les mécanos extérieurs, plus le service transport et la région. Cela représenterait une perte considérable d'emplois, sans compter les emplois indirects comme au restaurant "la Favorite" si la Base venait à partir.

Aujourd'hui, après 30 ans d'existence, la base de Pagny serait devenue trop petite et surtout plus adaptée à la demande du marché.

Ainsi, une nouvelle base (mécanisée ou robotisée) devrait voir le jour dans les années à venir ! MAIS OÙ ?? Toute la question est là !!!

Quand on voit la guerre que la commune de Pagny et le département se sont livrés pour créer une nouvelle zone industrielle à Pagny, et que la commune de Pagny a refusé de faire, elle a ses raisons qui sont propres et que nous n'avons pas à commenter.

Nous, on fait du syndicalisme, pas de la politique.

Pour la CGT, nous espérons que cela ne va pas compliquer les choses. Quand on voit comment cela bouge à Commercy et ses alentours : SAFRAN, CMI, le restaurant d'entreprises, on voit bien que les politiques meusiens et régionaux ont vraiment du mal à parler d'une même voix.

Le refus de Pagny de s'entendre avec le département pourrait conduire à l'abandon du projet d'implantation de la nouvelle base car les fonds prévus (1,4 millions d'euros) ont été redistribués sur Commercy.

Cela pose la question de l'avenir d'Intermarché à Pagny ! Si la Base

venait à fermer, cela serait plus dramatique que la fermeture du 8ème RA !!!

On sait que la mairie de Pagny réagit fortement pour que la nouvelle base reste à Pagny mais cela sera-t-il suffisant ???

Alors Messieurs de la politique, s'il vous plait, prenez conscience de l'ampleur du désastre annoncé, pensez que des centaines d'emplois sont en jeu et que les entreprises qui travaillent pour Intermarché risquent, elles aussi, de fermer. Voilà de véritables enjeux politiques pour le redressement de notre pays !

LE SYNDICAT CGT DE LA BASE DE  
PAGNY

## **SERVICE PUBLIC SNCF AU PAYS DE COMMERCY : ATTENTION DANGER !**

Les éléments actuels du contexte national, notamment la baisse significative des dotations de l'Etat en faveur des Collectivités Territoriales, conduisent la Région Lorraine et la SNCF à revoir leur copie en matière de Transports Régionaux Collectifs de Trains de Voyageurs.

Ainsi, ne disposant plus des mêmes moyens financiers pour assurer ce Service Public, il est à craindre que l'on passe d'une politique attractive, volontariste et incitative menée depuis douze ans à une politique de repli, où l'Etat n'assume pas suffisamment ses obligations et ses responsabilités en matière d'aménagement de territoire et de cohésion sociale.

Dans les faits, cela se traduirait par une augmentation importante de la productivité à la SNCF, et donc, moins de présence humaine dans les gares,

sur les quais et dans les trains, moins d'entretien de certaines infrastructures ferroviaires, peut-être moins de sécurité, mais aussi moins d'offres et, au bout du compte, un service public rendu de moindre qualité.

La CGT ne saurait se résoudre à ce qu'une telle alternative se produise sur le Pays de Commercy ! D'une part, parce qu'elle s'est toujours battue pour maintenir une desserte efficace en gare de Commercy et parce qu'elle a participé activement à la réactivation de la halte ferroviaire de Lérouville. Et, d'autre part, parce que de nouveaux décideurs économiques s'installent ou projettent de s'installer sur le Pays de Commercy, créant ainsi des emplois générant ainsi des besoins nouveaux en matière de transports.

Pourtant, alors que les services publics font la force d'un territoire, participent à son développement et sont garants du principe d'égalité d'accès et de traitement du citoyen, la direction régionale SNCF et le conseil régional de Lorraine viennent d'entériner la réduction d'amplitude d'ouverture de la gare de Commercy.

La CGT s'oppose à cette décision d'abandon et se prononce pour une desserte ferroviaire positive du Pays de Commercy avec l'équipement au quotidien, du premier au dernier train, en personnel SNCF formé, qualifié et apte aux risques ferroviaires de la

gare de Commercy, accessible, entre autres, aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la CGT souhaite le maintien des dessertes vers Metz, le développement des dessertes vers Nancy et Bar-le-Duc, rappelle son attachement aux dessertes vers Paris par TGV et TER Vallée de la Marne au départ de la gare de Bar-le-Duc et aux dessertes TGV en gare Meuse TGV, approuve le projet de gare TGV d'interconnexion à Vandières et demande la création d'un train direct reliant Nancy à Paris et desservant les villes moyennes comme Commercy.



LA CGT VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

